



## GROS REBUTS

La 2<sup>e</sup> et dernière collecte de gros rebuts aura lieu pendant la semaine du **23 au 27 octobre 2023**.

Vous devez déposer vos items en bordure du chemin **au plus tard** à 7 h le matin du 23 octobre. N'empilez pas les objets, car ils ne seront pas ramassés. Mettez-les de façon ordonnée.

Le camion qui ramasse les gros rebuts n'est pas le même que celui qui ramasse les ordures.

Voici certains items qui **ne sont pas ramassés** lors de cette semaine :

- X** Tous matériaux de construction, rénovation, démolition.
- X** Les appareils contenant des gazes : climatiseurs, frigo, congélateur, glacière, cellier, refroidisseur, etc.
- X** Les pièces de véhicules moteurs automobiles, motos, bateaux, etc.
- X** Les résidus domestiques dangereux tels que : bonbonne de propane, vieilles peintures, batterie d'auto, etc.
- X** Les objets trop volumineux tels que : trampoline, abri d'auto, gazebo, balançoire, toile de piscine, etc.
- X** Les objets trop lourds comme de la fonte, les réservoirs, etc.



Une liste complète est disponible sur le site internet de la municipalité dans la section *citoyens/environnement*. Le camion ne ramassera pas les sacs ou les boîtes qui sont trop lourdes, dans une remorque ou qui sont empilées dans un fouillis.

Les encombrants qui peuvent être recyclés ou valorisés devraient être acheminés à l'Écocentre.

## L'ARRIVÉE DES BACS BRUNS

Comme rapporté dans notre bulletin envoyé à la mi-juillet, le conseil souhaite instaurer la collecte des matières organiques dans le périmètre urbain élargi.

Nous sommes fiers d'annoncer que notre demande de subvention auprès du Ministère de l'Environnement a été acceptée, ce qui nous permettra de faire l'achat de 139 bacs bruns qui seront distribués à nos citoyens habitant le périmètre urbain élargi du Canton de Melbourne.



Notre section *citoyen/environnement* de notre site internet a été mise à jour afin d'offrir plus d'informations et de détails, incluant la liste des chemins qui recevront un bac brun.

Cette collecte additionnelle, qui devrait débuter en avril 2024, sera une extension du service déjà offert dans la ville de Richmond. Les camions qui seront déjà dans notre région n'auront qu'à faire la collecte supplémentaire du Canton de Melbourne.



Nous sommes convaincus que l'implication de nos citoyens dans ce processus se fera en toute simplicité. Nous comptons sur votre collaboration.

Un bulletin d'information sur le compostage domestique sera envoyé d'ici quelques semaines. Vous trouverez aussi sur notre site internet, plusieurs articles parlant du sujet.

## **BOURSE D'ÉTUDES 2023**

La Municipalité du Canton de Melbourne a tenu à souligner la persévérance et la réussite de deux élèves du secondaire de notre municipalité, **Mlles Mejeena Poitras et Madeleine Lépine**.



Afin de souligner les efforts et l'obtention de leurs diplômes du secondaire, mais aussi pour les encourager à poursuivre leurs études, Mlles Poitras et Lépine ont reçu de la Municipalité, une bourse de 200 \$ chacune. Encore une fois, bravo, Mesdemoiselles Poitras et Lépine, soyez fières ! La détermination d'aujourd'hui, mènera au succès de demain !



*James Johnston, Maire, Mejeena Poitras*

## **TAXES MUNICIPALES**

Le 4<sup>e</sup> versement de taxes est dû le 2 octobre 2023. Évitez les pénalités et les intérêts en effectuant vos paiements à la date d'échéance.

Vous pouvez payer en argent ou par chèque à l'Hôtel de Ville ou par l'entremise de votre institution financière sauf pour la CIBC.

Nous ne prenons pas de paiement par carte de débit ou crédit.

## **ABRIS D'AUTOS LE 1<sup>er</sup> NOVEMBRE**

Les citoyens qui désirent installer un garage de toile temporaire pour leurs voitures peuvent le faire à partir du 1<sup>er</sup> novembre seulement.

Les garages doivent être complètement retirés (toile et tubulure) au plus tard le 15 avril de chaque année.



## **RAMONAGE DE VOTRE CHEMINÉE**

Comme à chaque année, nous tenons à vous rappeler qu'il est important de faire nettoyer votre cheminée avant le début de la saison froide. N'oubliez pas de nous aviser.

IL EST DE VOTRE RESPONSABILITÉ de contacter une personne qualifiée dans ce domaine afin d'avoir un bon nettoyage. Une liste d'entrepreneurs privés offrant ce type de service est disponible sur le site web de la municipalité dans l'onglet *Citoyen/service incendie*.

Prendre note que la liste est à titre informatif seulement et que la Municipalité n'a aucun contrat ou lien avec les entrepreneurs mentionnés.

Le Service incendie de la Région de Richmond ne fait plus le ramonage des cheminées.



## **RAMASSER SES FEUILLES OU FEUILLYCLAGE?**

Vous pouvez « tondre » vos feuilles mortes et les laisser au sol plutôt que de les racler à l'automne. C'est ce qui s'appelle le feuillicyclage. Les feuilles déchiquetées au fur et à mesure qu'elles tombent fourniront à votre sol une partie des éléments minéraux dont ils auront besoin pour traverser l'hiver.



Les citoyens du Canton de Melbourne ont tout de même accès gratuitement à des sacs de papier, à raison de 10 par adresse. (jusqu'à épuisement des stocks)

Il y aura un point de dépôt pour vos sacs de feuilles, à côté du garage municipal. Apportez-les au plus tard le 11 novembre.

De plus, il y aura 2 collectes de vos sacs de feuilles mortes à votre résidence, soit le 25 octobre et le 8 novembre. Enregistrez-vous, en composant le 819-826-3555. Déposez vos sacs avant 7 h.

**Veillez SVP ne pas utiliser les sacs de plastique ou en jute.**

## **INFORMATIONS DIVERSES**

- La Semaine de la prévention des incendies se déroulera du **8 au 14 octobre 2023**.
- Déposez votre styromousse dans le bac situé près du garage municipal.
- Fermeture du Marché Champêtre le 21 octobre 2023.
- Fermeture de l'Écocentre le 25 novembre 2023.
- Inscrivez votre nouveau-né sur notre site internet dans la section *Loisirs et culture*.
- En cas de problème sur nos chemins les fins de semaine, composez le 310-4141.
- Appelez M. Steve St-Laurent pour un permis de feu au 819-826-2427 et 302.